



Lyon, le 1<sup>er</sup> février 2023

Page 1 / 2

## La Région Auvergne-Rhône-Alpes en première place française de l'emploi des crédits européens agricoles

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a disposé de la plus importante enveloppe financière de crédits du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) en France au cours de la période 2014-2022. A l'issue de cette période de programmation, elle est aussi la Région française qui a le plus utilisé ces crédits européens mis à disposition au service de l'agriculture et de la ruralité : 44 000 dossiers ont été programmés sur les 8 dernières années pour 961 M€ de FEADER, soit 98% de l'enveloppe de près de 1 milliard d'euros qui était affectée. Des chiffres qui la placent largement en tête des Régions autres françaises.

Auvergne-Rhône-Alpes est également en tête des Régions françaises pour le paiement auprès des bénéficiaires puisque sur cette même période 27 000 dossiers ont été soldés pour 615 M€ de FEADER, soit 63% (55% pour la moyenne des Régions). Il est à noter que les reliquats de ces enveloppes européennes seront utilisés en 2023 pour financer certaines aides afin de porter à 100% la consommation de ces crédits.

Depuis 2016, **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **Nicolas DARAGON**, Vice-président délégué aux Finances et aux Fonds européens et **Emmanuel FERRAND**, Conseiller délégué aux Fonds européens agricoles se sont attachés à parfaire l'efficacité de l'emploi de ces crédits européens pour qu'ils bénéficient réellement à la ruralité et accompagnent le développement d'une agriculture moderne et durable. Afin de s'assurer de leur meilleur emploi, la Région s'est ainsi attelée à simplifier les processus afin de réduire les délais d'étude des dossier. Elle a par exemple créé un logiciel interne de gestion et embauché des techniciens formés.

Auvergne-Rhône-Alpes est depuis le 1<sup>er</sup> janvier pleinement Autorité de gestion régionale du FEADER au titre de la nouvelle programmation 2023-2027. Elle va poursuivre, au service des porteurs de projets, son effort simplification et de gestion efficace dans cette nouvelle programmation malgré une baisse de 20% des crédits qui sont confiés à la Région par l'Europe. La marque de la programmation qui débute sera de maintenir l'aide aux jeunes agriculteurs par la plus forte DJA en France, vient ensuite l'adaptation au changement climatique.

Après plus de trois années de préparation, la Région a ouvert dès le 4 janvier ces premiers dispositifs pour lesquelles près de 200 dossiers sont déjà saisis ou en cours de saisie par des porteurs de projets :

- [M'installer en agriculture avec la Dotation Jeunes Agriculteurs \(DJA\)](#)
- [Améliorer les conditions des éleveurs en espace pastoral](#)
- [Investir dans mon entreprise forestière](#)



Lyon, le 1<sup>er</sup> février 2023

Page 2 / 2

- [Investir dans les productions végétales](#)

Construits dans un objectif de simplification, la trentaine de dispositifs qui composent le nouveau programme seront ainsi ouverts dans le courant du premier semestre 2023. Ils seront accessibles, pour un dépôt en ligne, via le portail régional via l'adresse : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides>.

*« Auparavant, une forte part des aides européennes auxquelles avaient droit nos agriculteurs et nos territoires ruraux dormaient dans les tiroirs. Grace à notre bonne gestion des fonds européens FEADER, à l'implication sans faille des agents comme des élus, le volontarisme de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, impulsé par Laurent WAUQUIEZ a permis d'atteindre cette première place française de l'emploi des crédits européens agricoles.*

*Cela prouve que quand on s'implique et qu'on simplifie, on aide mieux. S'il fallait un seul exemple, c'est celui des installations d'agriculteurs que nous avons pu aider. Elle sont passées de 525 en 2015 à 997 en 2022. C'est la marque notre bonne gestion et de l'emploi efficace de ces crédits qui font d'Auvergne-Rhône-Alpes la première Région en nombre de jeunes agriculteurs installés. »*

**Emmanuel FERRAND**, Conseiller délégué aux Fonds européens agricoles

